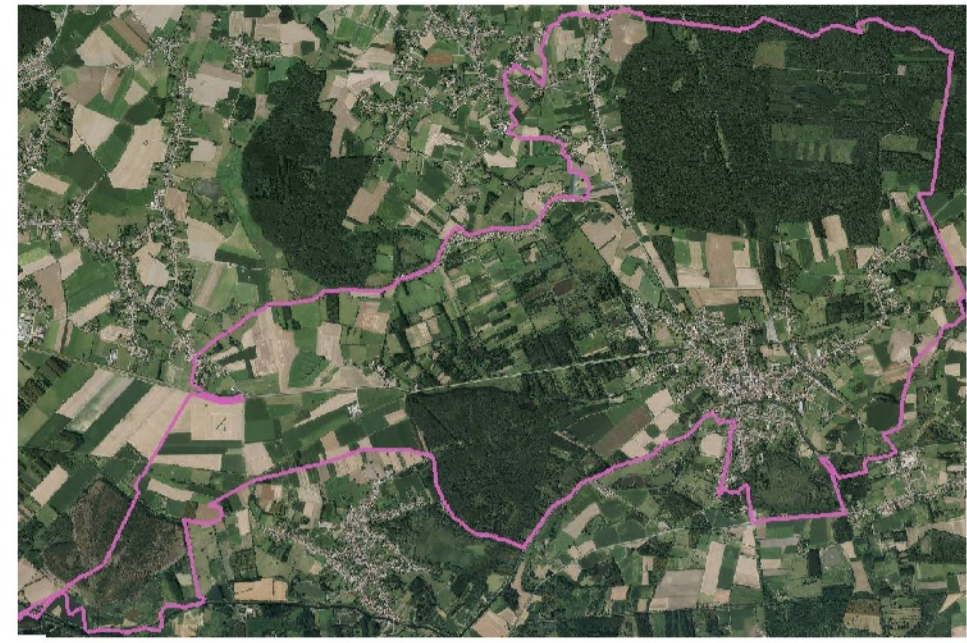


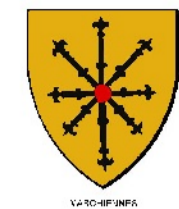
Commune de MARCHIENNES

59375

Carte Environnementale



Pour information



PLAN
1/3

Porter à Connaissance
pour la
procédure
de
planification Urbaine

Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer du Nord

D.D.T.M 59

Date de mise à jour : 20/11/2015

Sources : Gestionnaires Servitudes
(c) Cadastre / Pd - Dgfp
Email : ddtm-suxt@nord.gouv.fr

LEGENDE

- Contour de commune
- Infrastructure**
 - Route Départementale
 - Voie Bruyante - Secteur de Bruit
 - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée (Pdipr)
Source : C.GI 59
- Etablissements industriels / sols pollués**
 - Sites Basol (sols potentiellement pollués) Source : Dreal / Ddtm 59/ Brgm
- Risques**
 - Inventaire Puit de Mine Source : Charbonnages de France - Brgm

Annexes

- Voies Bruyantes - Secteur de bruit**
Les infrastructures de transports terrestres sont classées en 5 catégories selon le niveau de bruit qu'elles engendrent, un secteur affecté par le bruit est défini autour de chaque infrastructure classée.
Quelles sont les infrastructures concernées ?
- les routes et rues écoulant plus de 5000 véhicules par jour,
- les voies de chemin de fer interurbaines de plus de 50 trains par jour,
- les voies de chemin de fer urbaines de plus de 100 trains par jour,
- les voies de transports en commun en site propre de plus de 100 autobus ou rames par jour,
- les infrastructures en projet sont également concernées (des publications de l'acte d'ouverture d'enquête publique ou inscription en emplacement réservé dans le PLU ou institution d'un projet d'intérêt général).
- Sols Pollués**
BASOL est la base de données sur les sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif. Une dizaine de sites Basol sont concernés par une servitude d'utilité publique (SUI2).
Qu'est-ce qu'un site pollué ?
Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque sérieux pour les personnes ou l'environnement.
Ces situations sont souvent dues à d'anciennes pratiques sommaires d'élimination des déchets, mais aussi à des fuites ou à des épandages de produits chimiques, accidentels ou pas.

